

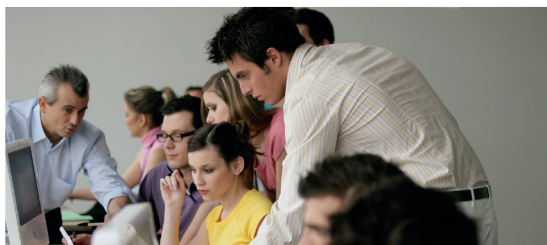
3

Acquérir des compétences

Avec la formation, offrez-vous de nouvelles perspectives !



3 250 stagiaires nous font confiance pour la formation chaque année



- **Des conseils pour vous former**
- **Apprendre un métier**
- **Une offre de formation large et pratique**
- **Un appui à la recherche de financements**

Tél : 02 47 25 24 00
www.cma37.fr



Chambre d'appui en région Centre
 aux entreprises de 37



**Chambre de Métiers
 et de l'Artisanat**

Indre-et-Loire

Formations Métiers

➔ Formation créateurs/repreneurs (boulangerie, boucherie)

La formation CAP Boulanger ou CAP Boucher permet à des adultes demandeurs d'emploi, en reconversion, de se former à ces 2 métiers dans la perspective de se qualifier en obtenant un diplôme et de reprendre ou créer une entreprise. Cette formation, financée par le Conseil régional du Centre, dure 10 mois.



02 47 25 24 65



➔ Campus des Métiers et de l'Artisanat Plus de 45 formations en apprentissage

Le Campus des métiers et de l'Artisanat, situé à Joué-lès-Tours, forme plus de 1 800 jeunes par an. La grande diversité des métiers et des diplômes du CAP au BTS attire des jeunes venus de la France entière.



02 47 78 47 00

Les formations préparées :

- ➔ Alimentaire
- ➔ Mécanique
- ➔ Beauté - Bien-être
- ➔ Management Commerce Services
- ➔ Métiers d'Art et du cuir
- ➔ Services à la personne

Formations qualifiantes et à la carte (par module)

➔ Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale

Pour effectuer l'administratif, la comptabilité de l'entreprise, l'action commerciale et gagner en polyvalence. Formation en journée avec 4 modules : communication, secrétariat et bureautique, gestion de l'entreprise artisanale, stratégies et techniques commerciales.

Titre homologué, niv 4 (bac)

➔ Brevet de Gestion de l'Entreprise Artisanale (BGEA)

Pour diriger ou créer une entreprise. Formation le lundi ou en soirée avec 4 modules : marketing commercial, gestion financière, gestion des ressources humaines, formation maître d'apprentissage.

Titre homologué, niv 4 (bac), solide passeport pour une création-reprise réussie.

➔ Brevet de Maîtrise

Pour confirmer l'excellence dans votre métier et dans les fonctions managériales, passez un véritable passeport professionnel.

Formation le lundi ou en soirée avec :

6 modules transversaux

1 module professionnel dans différents métiers : coiffure, boulangerie, menuiserie, carrossier...

Titre homologué, niv 3 (bac+2)

211
stagiaires
ont préparé
un titre du
secteur



02 47 25 24 29

Formations courtes



1 100
*stagiaires de la
formation continue
nous font confiance
chaque année*

Plus de 60 formations concrètes

Edition du catalogue deux fois par an. Les 60 formations sont regroupent les thèmes suivants :

- ➔ **Informatique, internet**
- ➔ **Comptabilité et gestion**
- ➔ **Logiciels de gestion**
- ➔ **Commercial, marketing, vente**
- ➔ **Communication et développement personnel**
- ➔ **Management RH**
- ➔ **Anglais**



02 47 25 24 74



Formation en entreprise

- ✓ Vous avez un projet de formation qui concerne plusieurs collaborateurs ?
Après un diagnostic de votre besoin, nous vous proposons un projet de formation personnalisé afin d'accompagner l'évolution de votre entreprise et fédérer votre équipe autour de l'acquisition de nouvelles compétences.

- ✓ Vous souhaitez avoir un suivi de votre formation dans votre entreprise ?
Après avoir participé à nos formations collectives, nous vous proposons d'intervenir dans votre entreprise pour poursuivre la formation de manière plus individuelle et vous faciliter la mise en place des outils.

Formation à distance : CMAfor



CMAfor est un outil gratuit de formation à distance, accessible avec les formations ou stages (SPI, 245 h, ADEA, BGEA). Cette plateforme vous permet d'approfondir et de réviser vos cours à distance, à votre rythme, de façon ludique. Divisée en modules et séquences, vous pourrez appréhender toutes les étapes du montage d'un dossier de création reprise d'entreprise, acquérir les bases de la gestion du temps, du commercial, de la gestion financière.

Comment financer votre formation ?

➔ Pour les salariés

Pour le financement du coût de la formation, le salarié sollicite son entreprise qui devra contacter directement son Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) auprès duquel elle cotise. Cet OPCA prendra en charge tout ou partie du coût direct de la formation et des salaires

➔ Pour les demandeurs d'emploi

Vous devez contacter Pôle Emploi pour bénéficier d'une prise en charge (DIF...)

 02 47 25 24 32

➔ Pour les artisans, auto-entrepreneurs, conjoints non-salariés

Pour les formations CMA37, vous n'avez aucune démarche financière à effectuer. Nous vous déchargeons des formalités et nous occupons des financements avec le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat. Il ne vous restera qu'une faible participation.

➔ Pour les commerçants, professions libérales

L'entreprise sollicite son Fonds d'Assurance Formation (AGEFICE ou le FAFPL)

4 outils pour la formation des salariés

➔ Le CPF (Compte Personnel de Formation)

Le CPF remplace le DIF. Le salarié dispose de 150 heures plafonnées (24 h par an jusqu'à 120 h et 12 h par année) pour suivre des formations en vue de maintenir son employabilité, acquérir un diplôme ou un titre professionnel

➔ VAE

Acquérir un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience : une information et un conseil gratuit sur les procédures et un accompagnement dans la rédaction du dossier de validation

➔ Le CIF (Congé Individuel de Formation)

Possibilité de suivre une formation à l'initiative du salarié en vue d'obtenir une qualification ou un titre reconnu.

Le salarié peut au maximum bénéficier d'une formation d'un an à temps plein ou de 1 200 heures à temps partiel.

Après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par le Fongecif ou par l'OPCA de l'entreprise.

➔ Bilan de compétences

Faire le point sur ses expériences, analyser ses compétences et déterminer son potentiel d'évolution professionnelle.

 02 47 25 24 65

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE-ET-LOIRE

36-42 route de St Avertin CS50412 37204 Tours Cedex3 -

Tél : 02 47 25 24 00

Internet : www.cma37.fr - Courriel : cac@cm-tours.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Indre-et-Loire